



Commission Promotion de la presse écrite

Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2019

- approuvé lors de la réunion du 29 janvier 2020 -

Présences: MM. Pierre GOERENS (membre effectif, président); Raymond BAUSCH (membre effectif) ; Steve JACOBY (membre suppléant de Jean-Claude OLIVIER) ; Lucien MONTEBRUSCO (membre effectif) ; Aly RUCKERT (membre effectif) ; Jean-Paul SCHNEIDER (membre suppléant de Marc WILLIERE); Thierry ZEIEN (secrétariat) ; Mme Céline FLAMMANG (secrétariat).

Ordre du jour:

1. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du 24 juillet 2019
2. Approbation du calcul de la part proportionnelle du 3^{ème} trimestre 2019
3. Divers

1. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du 24 juillet 2019

Le projet de compte rendu de la réunion du 24 juillet 2019 est approuvé par la Commission.

2. Approbation du calcul de la part proportionnelle du 3^{ème} trimestre 2019

Les calculs sont approuvés par la Commission.

3. Divers

- Procédure écrite

Le montant du solde restant à rembourser par le Jeudi avait été validé par procédure écrite par les membres de la Commission.

La Commission est informée du fait qu'en date du 13 septembre 2019, le Ministre des Communications et des Médias a adressé une lettre au Directeur général d'Editpress lui demandant le remboursement du solde de 67 248,96 € suite à l'arrêt de publication du *le Jeudi*.

- Montant annuel de référence

En vue de la fixation du montant annuel de référence pour l'année 2020 et en cas de besoin de la refixation du montant annuel de référence 2019 suite à une éventuelle variation du prix du papier, il sera demandé aux éditeurs de nous communiquer le prix du papier effectif en 2019. La prochaine tranche d'index, autre paramètre entrant dans le calcul du montant de référence, est attendue pour fin 2019 ou début 2020.

- Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 29 janvier 2020 à 9 heures.